



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Présents : Matthieu Rabby (Président) - Hervé Latrubesse – Michel Lacoue-Nègre-Patrick Cazaux - Simone Mirande – Jean Claude Larrieu – Aurore Lacrouts – Alain Botella - Jean Carrère – Georges Coulet - Jacques Cros – Henri Ibarrola – Jérôme Jaymes - Fabienne Laborde Turon – Barthélémy Oyhenart – Robert Péré-Escamps - Philippe Sillard.

Excusés : Serge Subias - Véronique Arasse – Jérôme Giraldi – Alain Jourda (pouvoir Jacques Cros) - Christophe Pando – Marie José Valverde.

Assistent : Stéphane Adamietz – Régine Bergereau.

Début de réunion à 19 heures.

En ouverture de séance le Président se déclare heureux de retrouver tout le monde après cette trêve estivale. Il confirme le souhait de programmer les prochains comités directeur auprès des clubs comme cela fut le cas la saison passée. A cet effet, Aurore Lacrouts propose de faire le prochain Comité de Direction prévu le lundi 30 septembre à Soumoulou. Merci au FCVO pour son prochain accueil.

Après avoir excusé les absents, le Président informe de l'invitation faite à tous les clubs français par le Président de la FFF d'assister au match France / Andorre au Stade de France le 10 septembre 2019 pour fêter le centenaire de la FFF. Remerciements au Président de la FFF pour cette bienveillante initiative.

Matthieu Rabby présente ensuite ses condoléances aux licenciés du club de Taron Sévignacq suite au décès brutal d'un dirigeant.

Procès-Verbal du Comité de direction du 4 Juillet 2019 à Bayonne

Henri IBARROLA intervient au sujet des 2^{ème} et 3^{ème} paragraphes de l'intervention du Président traitant de la formation du personnel, de la gestion du temps de travail et de l'encadrement managérial des salariés. Des documents sont présentés en séance pour étayer les propos tenus et donc relatés dans le PV, notamment les courriers d'alerte des commissaires aux comptes datant de 2013 et 2015.

Homologation à la majorité des présents (une voix contre).



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Procès-verbal du Bureau du Comité de Direction du 25 juillet 2019

Le 25 juillet, le Bureau du Comité de Direction a dû, en urgence, homologuer le classement du Challenge du Fair-Play recalculé suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel concernant l'équipe réserve de l'U.S. Portugais de Pau et les incidences sur le classement de la Poule B du championnat de troisième division sans conséquences pour autant sur les promotions et rétrogradations.

Homologation à l'unanimité.

Intervention du Président du district

- La transition étant toute faite, le Président informe les élus de la suite du dossier concernant l'US Portugaise de Pau. Le club a déposé un recours devant le Comité National Olympique et Sportif suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel. La réponse du conciliateur est parvenue ce jour : « *le conciliateur propose à l'USP PAU de s'en tenir à la décision du 11 Juillet 2019 de la commission régionale d'appel de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et à la décision du 25 Juillet 2019 du Comité de Direction du District de Football des Pyrénées-Atlantiques* ». Le Comité de Direction prend acte de cette décision qui clôt l'intersaison et permet de se tourner vers la saison 2019/2020. Le Président met en exergue la question du Challenge Fair-Play au sein de ce dossier et souhaite en reparler ultérieurement en séance.
- Le Président et le Secrétaire Général ont rencontré ce jour le Maire de Gelos : projet de deux terrains de foot diversifié en lieu et place des deux courts couverts de tennis. Ces nouvelles installations permettraient au District de disposer de terrains adaptés au développement de la pratique du foot diversifié dans un projet mené avec la Vaillante Gelosienne. Gérard Brouste, Président de la Commission Régionale des Terrains et du FAFA doit intervenir à Gelos et apporter ses conseils dans le cadre d'un projet porté par la municipalité avec le concours du district. Les semaines à venir doivent déboucher sur une étude de faisabilité et un plan de financement. A suivre.



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

- Tablettes FMI : dans le cadre d'une opération promotionnelle pour le lancement de la FMI, l'ensemble des clubs avait été doté par la FFF grâce au financement LFNA / District, le tiers du montant restant à la charge du club. Les clubs sont désormais libres de se fournir directement. Le District n'a plus de stock, et les dernières tablettes seront uniquement remises aux clubs nouvellement créés.
- Trois nouveaux clubs ont été enregistrés : L'Alerte d'Hagétaubin (Foot à 7), les Bleuettes de Pau (Féminines) et MSL à Lescar (Foot Animation).
- Des formations sont organisées au CDNP tout au long de la saison : les dates seront communiquées aux clubs et aux membres du District.

Ententes et groupements

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la liste des ententes ci-dessous ainsi que les groupements :

1. Catégorie U17

- Ent. Boucau / St Martin de Seignanx
- Ent. Enclaves Plateau / Papillons de Pontacq
- Ent. USM Arudy / FC Gan
- Ent. Oloron Béarn / Ledeuix

2. Catégorie U15

- Ent. FC Gan / USM Arudy
- Ent. Enclaves Plateau / Papillons de Pontacq
- Ent. USSPA / Garazi 2 (St Palais / St Jean Pied de Port)
- Ent. SPUC / Espelette
- Ent. FC Lons / Pau JAB
- Ent. Carresse Salies / Lahontan 2

3. Seniors Féminines



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

- Ent. Etoile Amolloise / Ste Suzanne (rappel validé le 15/05/2019)
- Ent. Baigts Bérenx / Carresse Salies

4. Groupements

- GJ Monein Pardies
- GJ Miey de Bearn (Poey de Lescar / Ayguelongue / Etoile Béarnaise)
- GJ Castétis Gouze ES Pyrénéenne (rappel validé le 15/05/2019)

Mise à jour de la répartition des clubs auprès des élus

- Croisés de Bayonne : Jacques Cros
- Bleuettes de Pau : Patrick Cazaux
- MS Lescar : Patrick Cazaux
- Alerte d'Hagétaubin : Michel Lacoue-Nègre

Calendrier Général du District.

30 septembre 2019 : Comité de Direction à Soumoulou

18 octobre 2019 : Assemblée Générale financière du District à Orthez

9 novembre 2019 : Assemblée Générale financière de la LFNA. Ce même jour aura lieu la rencontre internationale féminine France /Serbie au Stade Matmut Atlantique de Bordeaux. Le District organisera des départs groupés depuis Pau et Bayonne. De plus amples informations parviendront ultérieurement.

12 Novembre 2019 : Comité de Direction du District à Biarritz (lieu à confirmer)

Les réunions du Comité de Direction à compter de Janvier 2020 seront fixées lors de la dernière réunion de l'année.

Point sur les Commissions

Le Comité de Direction enregistre trois nouvelles candidatures :

- Emmanuel VIEIRA : commission de Discipline
- Philippe DOCHE : commission de Discipline



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

- Norbert UROS : Commissions Terrains et Equipements + Finances / Partenariat.

Accord du Comité de Direction, à l'unanimité.

Pôle Juridique : le Président informe le Comité de Direction que la LFNA va organiser une journée de conseils, de formation et d'échanges dans les Districts à l'attention des Commissions à caractère juridique. La journée concerne les salariés, les présidents en charge de la discipline, de l'appel et des statuts / règlements / litiges / contentieux. Elle aura lieu le lundi 30 septembre à Tartas en partage avec les Landes et peut-être la Gironde. Merci à la Ligue pour cette initiative.

Le Président félicite Philippe Sillard pour le travail effectué avec la Commission de Discipline, conscient de la tâche parfois ingrate.

Il en profite également pour féliciter la Commission des Compétitions Jeunes au niveau notamment des informations délivrées aux clubs et du travail effectué pour lancer la nouvelle saison.

Le Docteur Coulet rappelle la nécessité d'étoffer la Commission Médicale, un seul médecin sur le secteur Béarn.

Rappel pour les dossiers FAFA : Jean Carrère reste le référent en la matière au niveau départemental et coordonne les dossiers entre les porteurs de projet (mairies et/ou clubs) et la LFNA.

Les Compétitions

A noter au niveau régional que Pau FC 2 (repêchage de R1 en N3) et Orthez E.B. (repêchage de R2 en R1) ont bénéficié de la rétrogradation administrative de Limoges.

Demande d'évocation du club d'Hasparren pour son équipe 2. Le club met en avant le désagrément d'apprendre à l'issue du championnat sa rétrogradation en Division 3 en qualité de moins bon 10^{ème} causée par la reprise d'activité de l'Avenir Mourennois qui était en sommeil cette saison. Il demande sa réintégration en Division 2 quitte à ce qu'une poule à 13 équipes soit constituée.



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Le Comité de Direction est invité à se prononcer pour le maintien des poules de 12 équipes en D2 ou pour accepter de passer une poule à 13 équipes en réintégrant l'équipe d'Hasparren.

A la majorité, le Comité de Direction décide le maintien des poules à 12 équipes (3 voix pour une poule à 13 équipes).

Un débat est lancé au sujet du Challenge du Fair-Play où les avis sont partagés :

- Maintien du challenge actuel
- Modification du règlement en ne tenant compte que des sanctions disciplinaires graves
- Suppression du Challenge

Une proposition de vote sera entérinée par le Comité de Direction du 30 septembre pour présenter un choix aux clubs à l'AG du 18 octobre.

Pour la saison 2019/2020, le Challenge du Fair-Play est évidemment maintenu dans son intégralité. Le classement sera diffusé hebdomadairement sur le site du District. Le Comité de Direction valide les primes de bons d'achat aux clubs récompensés prévus par le règlement. Les montants sont votés à l'identique de la saison dernière.

Les calendriers Seniors D1, D2 et D3 ont été publiés ; aucune modification ne sera apportée suite à cette réunion.

Les calendriers D4 et Foot à 7 seront diffusés dans les prochains jours.

Le Comité de Direction avale le fait que les clubs puissent inscrire plusieurs équipes en Seniors à 7. Ces pratiquants, en majorité, ne souhaitent pas évoluer à 11 ; le District estime perdre des licenciés en limitant l'engagement à une équipe par club et se réjouit même du retour à la compétition de joueurs qui avaient abandonné un football trop contraignant.

Le Règlement Sportif du District doit être révisé par la Commission compétente afin qu'il soit conforme aux Règlements de la LFNA, particulièrement au niveau des changements d'horaires et la possibilité donnée aux clubs de demander, lors de l'établissement des calendriers, de jouer en nocturne.

Foot à 7 Seniors et Vétérans : une première phase de brassage match aller-simple par poules géographiques. La deuxième phase est prévue par niveau tout en



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

conservant des critères géographiques. Puis, la phase des finales se déroulera sur le même principe que la saison dernière.

Féminines : le championnat avec les Landes est maintenu, géré par le District voisin ; par contre, les frais des engagements de nos équipes seront reversés au District.

Une réunion est programmée le 3 septembre avec le District des Landes.

Le championnat U13 F se déroulera en 3 phases : les deux premières au niveau départemental et la 3^{ème} en Ligue.

Le Secrétaire Général demande à Hervé Latrubesse d'être destinataire des courriels envoyés aux clubs. La Commission prend note.

Jeunes : les calendriers U15 et U17 seront établis le 3 septembre et communiqués aux clubs le 4 septembre.

Le championnat U15 à 7 ne peut être reconduit, faute d'engagements : 2 équipes Mauléon et SCALA.

La Commission des Compétitions Jeunes va gérer également les U13 (calendriers, FMI....).

Discussion avec la LFNA pour le retour d'un championnat U19 en District la saison prochaine.

A partir des ¼ de finales, les tirages au sort des Coupes Jeunes et Seniors se feront en commun.

Foot Animation : la Commission gèrera les plateaux de U6 à U11. Les amendes prévues dans les Règlements seront de nouveau appliquées cette saison en cas de manquement dans les organisations au niveau des obligations administratives.

Futsal : uniquement en U11 ; obligation d'élargir la pratique à toutes les catégories, y compris les adultes.

Le calendrier des compétitions est adopté à l'unanimité.

Le Président souhaite anticiper le choix des lieux de toutes les finales de fin de saison. En ce qui concerne les finales des Coupes, il est rappelé que le site doit comporter trois terrains. A l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de Direction.



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Assemblée Générale Financière

Hervé Latrubesse confirme qu'elle aura lieu à Orthez le vendredi 18 Octobre.

L'ordre du jour sera validé en Comité de Direction le 30 septembre prochain.

L'administration est chargée d'envoyer les invitations.

Seront distribuées les récompenses pour les champions des équipes Jeunes et les médailles LFNA non remises à l'assemblée de juin.

Point Financier

Sans tenir compte de la subvention exceptionnelle versée aux clubs en janvier, le résultat net sera légèrement positif tenant compte des dernières décisions lors de la présente réunion (Sections sportives notamment).

A noter une baisse significative des amendes et sanctions, l'amélioration des subventions LFNA et des engagements en Foot à 7 ainsi que la très bonne gestion de la masse salariale.

L'ensemble des comptes seront présentés aux élus le 30 septembre pour validation avant l'envoi aux clubs.

Le Président propose que les huit sections sportives fédérales soient aidées par le District pour un montant total de 4.000€. Accord du Comité de Direction à l'unanimité.

Tour de table et questions diverses

- Le 21 septembre prochain, la FFF organise une journée des bénévoles consacrée à la visite de Clairefontaine. Notre District devra choisir cinq dirigeants qui ont moins de cinq ans d'ancienneté. Hervé Latrubesse est missionné sur ce dossier.
- Règlement Intérieur de la CDA validé par le Comité de Direction. Le Règlement Intérieur et Financier du District sera présenté lors de la prochaine réunion, si possible.



District de Football des Pyrénées-Atlantiques

Entre océan et montagne, le football qui gagne

Réunion du 28 Août 2019 CDNP 64000 Pau

COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

- Services Civiques : Gaëtan Chassagne débutera le 16 septembre, il reste un poste à pourvoir.

La séance est levée à 22H55.

Le Secrétaire Général,

Le Président,

M. LACOUÉ-NEGRE

M. RABBY